



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-40946>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-40946

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Chalon-sur-Saône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21710076700011

Ville : Chalon-sur-Saône Cedex

Code postal : 71321

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA25MV32

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Adresse mail du contact : Service.marches@chalonsursaone.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385905175

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (DC1) et Déclaration du candidat (DC2) ou attestation DUME (Document unique de marché européen) Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des moyens humains et matériels du candidat Liste des références inférieures à 3 ans portant sur des prestations similaires, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les copies

des autorisations administratives d'exercer pour l'entreprise et le dirigeant (décisions CNAPS)
en cours de validité

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 02/05/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur -
Personnes morales de droit public.

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1. Prix jugé sur le montant total du devis cadre (50%) 2. Valeur technique jugée sur les éléments du cadre de réponse (50%) décomposé en 3 sous-critères : a. Qualité de l'organisation et du suivi des prestations (40%) b. Pertinence des moyens humains et matériels affectés au marché (30%) c. Capacité de réactivité en cas de besoins supplémentaires (30%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de gardiennage et de sécurité lors d'évènements organisés par la ville de Chalon-sur-Saône

Code CPV principal - Descripteur principal : 79710000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de gardiennage et de sécurité lors d'évènements organisés par la ville de Chalon-sur-Saône

Lieu principal d'exécution du marché : Chalon-sur-Saône

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront obligatoirement visiter les lieux, sur rendez-vous. Ils s'adresseront à : Mme COULON au 03 85 90 50 92 La date limite de prise de rendez-vous est fixée au mercredi 23 avril 2025 à 12h00. La date limite pour effectuer une visite est fixée au vendredi 25 avril 2025 à 12h00

Autres informations complémentaires : La présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire passé en application des articles R2162-1 à 6 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et 14 du code de la commande publique. Les montants contractuels du marché sont définis comme suit : Pas de montant minimum de commande Montant maximum de commande : 100 000euro(s) HT par an Le marché s'exécute à compter de sa date de notification et pour une durée d'un an, renouvelable une fois un an, par reconduction tacite. En cas de non-reconduction, la collectivité enverra un courrier avec accusé de réception, au minimum 3 mois avant la date d'échéance du contrat. Le marché ne comprend pas de prestation supplémentaire éventuelle. Les variantes ne sont pas autorisées. Le dossier de consultation est téléchargeable par les candidats sur la plate-forme Territoires Numériques/ARNiA :<https://marches.ternum-bfc.fr> sous la référence : MAPA25MV32 Le maître d'ouvrage prévoit la possibilité de recourir à des marchés de services similaires, sans publicité ni mise en concurrence préalable, selon l'article R2122-7 du code de la commande publique. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les marchés de prestations similaires constituent de nouveaux contrats distincts du marché initial et comporteront

donc un acte d'engagement et un cahier des charges propres. Le montant total, y compris celui des nouveaux services, a été envisagé. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 - Dijon Cedex Tel : +33 380739100 / courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel conformément aux articles L551-1 et suivant du Code de Justice Administrative et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel conformément aux articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publicité de l'avis attribution. Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04/2014 (n°358994) dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2025